



Stage Macramé aux Ateliers d'Expression

**Découvrez ou redécouvrez l'art du macramé.
Les nœuds de base n'auront plus de secret pour vous !**

Ce stage s'adresse aux adultes et aux adolescents, débutants ou non.

Dans un premier temps, **vous vous entraînerez sur les différents types de nœuds**, puis vous réaliserez un porte-plante ou une décoration murale suivant des modèles proposés ou selon votre envie.

❖ **Adhésion - droits d'accès**

Le stage Macramé est ouvert à toute personne adhérant annuellement à l'association Les Ateliers d'Expression (Adhésion 2022/2023 : 25 € pour les vanvéens - 35 € pour les non vanvéens).

Les participants aux stages **qui ne sont pas adhérents annuels de l'association**, doivent régler une **participation à l'adhésion de 5 € par stage**, à concurrence du montant annuel de l'adhésion.

❖ **Tarif et fournitures**

Le tarif du stage est fixé à 55 €, de 10h à 17h avec une pause de 45 mn pour le déjeuner qui sera pris sur place avec le groupe (apporter un pique-nique à partager).

Ce tarif comprend la fourniture des baguettes et fils. Si vous avez des souhaits de réalisations ou du matériel, n'hésitez pas à les apporter.

❖ **Lieu du stage**

Le stage a lieu au 88 bis, avenue Victor Hugo - 92170 Vanves.

❖ **Réservation / paiement du stage**

Il est nécessaire de remplir le bulletin de participation accompagné d'un chèque du montant du stage établi à l'ordre des Ateliers d'Expression. Le tout peut être déposé dans la boîte aux lettres des Ateliers d'Expression ou posté à : **Les Ateliers d'Expression - 88 bis, avenue Victor Hugo - 92170 Vanves.**

Un message vous sera envoyé pour confirmer votre inscription. Le chèque n'est encaissé qu'après le déroulement effectif du stage.

L'inscription est possible jusqu'au jour et heure de début de stage si des places restent disponibles. Dans ce cas, le bulletin d'inscription et le chèque peuvent être remis directement à l'animateur.

❖ **Conditions de remboursement**

Annulation du fait de l'adhérent

L'adhérent a la possibilité d'annuler sa réservation **jusqu'à 48 heures avant la date du stage**. Dans ce cas, le chèque de réservation sera restitué. **Passé le délai de 48 heures avant la date du stage, la participation est considérée comme maintenue et le chèque est acquis aux Ateliers d'Expression.**

Annulation du fait des Ateliers d'Expression

Les Ateliers d'Expression se réservent le droit d'annuler un stage si le nombre minimum de participants n'est pas atteint ou en cas de force majeure. **En cas d'annulation du stage, vous serez averti au plus vite et le chèque de paiement vous sera restitué.**

N'hésitez pas à contacter la coordinatrice ou l'animatrice pour préparer au mieux votre stage

Pour toutes informations complémentaires

Jacqueline WATERHOUSE (coordinatrice) - 06 51 01 75 28 - jwtrs92@gmail.com
Odile LEPRINCE (animatrice) – 06 31 83 61 69



Stage Macramé BULLETIN DE PARTICIPATION

Je souhaite m'inscrire au stage :

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Tél : e-mail :

(Vos coordonnées téléphoniques et mail sont indispensables pour pouvoir vous joindre en cas d'annulation)

➤ J'établis mon chèque

Si je suis adhérent(e) de l'association pour l'année scolaire 2022-2023

55 €

Si je ne suis pas adhérent(e) de l'association pour l'année 2022-2023

60 €

Le chèque doit être libellé à l'ordre des **Ateliers d'Expression** (*le chèque ne sera encaissé qu'après le déroulement effectif du stage*).

J'ai bien noté que les matériaux sont fournis.

➤ J'ai pris connaissance des modalités et des conditions de remboursement si je devais annuler mon inscription.

Fait à Vanves le :

Signature :